

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 28 mai 2010
(convocation du 17 mai 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Mai Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÛZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPÉ Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 45
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÛZERE Jean-Marc
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain jusqu'à 10 h 10
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 20
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude à partir de 11 h 25
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 00
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard
M. BOUSQUET Ludovic à Mme. FAYET Véronique
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. COLLET Brigitte
M. CAZENAVE Charles à M. DUCASSOU Dominique
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel

M. COUTURIER Jean-Louis à Mme FAORO Michèle jusqu'à 11 h 00
Mme DESSERTINE Laurence à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h 10
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 11 h 25
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain
M. GALAN Jean-Claude à Mme. MELLIER Claude
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis
Mme LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien à partir de 11 h 45
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. PENEL Gilles à Mme. ISTE Michèle
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. REIFFERS Josy à M. DUPOUY Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

Service public de l'Assainissement - Projet ETIAGE - Convention - Accord de consortium - Autorisation



Monsieur TURON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Afin d'étudier le fonctionnement de l'estuaire, l'écologie du littoral et les mouvements de bouchon vaseux de la Garonne, des structures telles que le laboratoire EPOC de l'université de Bordeaux 1 et le réseau MAGEST ont été créés, respectivement en 1999 et 2005.

Dans le cadre de cette démarche, l'université de Bordeaux 1 et le Cemagref ont engagé le projet ETIAGE, auquel la Communauté urbaine de Bordeaux a décidé de s'associer par délibération du conseil en date du 27 novembre 2009.

Ce programme vise à étudier l'impact de l'ensemble des rejets de notre agglomération sur la Garonne et l'estuaire de la Gironde.

En effet, des études sur le système Garonne-Dordogne-Gironde, notamment réalisées par l'université de Bordeaux I et le Cemagref, ont mis en évidence certains phénomènes au niveau de l'agglomération, liés notamment à la présence, à cet endroit, du bouchon vaseux.

Cette présence, l'élévation de la température des eaux en période estivale, l'émission d'effluents liés au traitement des eaux usées et aux rejets d'eaux pluviales, associés à la stagnation des eaux, créent des conditions défavorables affectant la qualité chimique des eaux et les populations aquatiques de cette zone.

Sur ces bases, l'université et ses partenaires ont décidé de lancer une série de nouvelles investigations axées sur l'aval de la Garonne notamment, au niveau du territoire de la Cub.

Il est donc judicieux pour notre établissement public de participer à un programme de recherche dénommé ETIAGE lequel vise à répondre aux questions suivantes :

1. Caractérisation et rôle respectif des apports organiques amont et locaux sur l'oxygénation des eaux de la Garonne estuarienne ;
2. Caractérisation et flux des contaminants organiques (classiques et émergents) dans les eaux de la Garonne estuarienne ;
3. Etude des apports métalliques dans les eaux de la Garonne estuarienne ;
4. Approche de l'impact des conditions physico-chimiques affectant la masse d'eau estuarienne garonnaise sur les cortèges biologiques ;
5. Synthèse des pressions et des impacts caractérisant les eaux de la Garonne estuarienne.

Les partenaires de ce programme sont les suivants :

* Les laboratoires impliqués et à l'initiative du programme de recherches :

- l'Université de Bordeaux représentant l'Université de Bordeaux I,
- le Centre National de la Recherche Scientifique,
- l'Université de Bordeaux IV,
- l'Institut Polytechnique de bordeaux,
- le Cemagref,

* Pour les financeurs :

- la Lyonnaise des Eaux,
- l'Agence de l'Eau Adour Garonne,
- la Communauté urbaine de Bordeaux.

* L'ADERA : Association pour le Développement de l'Enseignement et de Recherche auprès des universités, centres de recherche et des entreprises d'Aquitaine qui assurent la gestion financière, administrative et logistique du programme, et donc à laquelle seront versées les subventions.

Ces partenaires ont vocation à signer un accord de consortium lequel confie à l'un de ses membres, l'Association pour le Développement de l'Enseignement et de Recherche auprès des universités, centres de recherche et des entreprises d'Aquitaine, le rôle « d'ensemblier financier ».

A ce titre, elle sollicite « les Partenaires Financeurs » et perçoit les fonds des Partenaires Financeurs (cf. Annexe technique et financière prévisionnelle) soutenant la réalisation du programme, à l'exception du soutien accordé pour les bourses CIFRE mobilisées directement par la Lyonnaise des Eaux. A ce titre, les parties acceptent que l'ADERA négocie et signe les conventions bipartites avec les Partenaires Financeurs précisant les modalités de financement de l'action.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la convention ci-jointe.

Le Conseil de Communauté,

Vu la délibération n°2009/0801 du Conseil de Communauté, en date du 27 novembre 2009,

Vu la compétence de la Communauté Urbaine de Bordeaux en matière d'assainissement,

Vu la directive cadre sur l'Eau ;

Considérant l'intérêt de la Communauté urbaine de Bordeaux à participer au programme d'études « ETIAGE » qui lui permettra d'avoir une meilleure connaissance de l'impact des rejets de l'agglomération sur la Garonne et l'estuaire de Gironde,

Décide :

Article unique : D'autoriser Monsieur le Président à signer :

- avec l'ensemble des parties prenantes, le projet d'accord de consortium ci-joint,
- avec l'ADERA, la convention financière ci-jointe.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 mai 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
15 JUIN 2010**

PUBLIÉ LE : 15 JUIN 2010

M. JEAN-PIERRE TURON